

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DE LA CCI CORSE**

Mercredi 29 novembre 2023 à 10h30
A Ajaccio – Palais des Congrès

Discours du Président Jean DOMINICI

Monsieur le Secrétaire Général pour les Affaires de Corse,
Monsieur le Président de l'ADEC, représentant le Président du Conseil Exécutif de Corse, cher Alex,
Monsieur le 1^{er} Vice-Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat,
Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques,
Monsieur le Représentant de la DREETS,
Madame la Première Vice-Présidente, chère Dominique,
Monsieur le Vice-Président, cher Pierre,
Chers Collègues et chers Amis,
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec le même plaisir que j'ouvre nos travaux d'Assemblée Générale ; et en cette fin d'année, c'est un plaisir qui se renouvelle... puisque nous étions déjà réunis dans la même instance le 10 octobre dernier, pour adopter de nombreuses délibérations opérationnelles et notamment notre Convention d'Objectifs et de Moyens dans les délais réglementaires que la CCI était résolue à respecter... malgré les consignes contraires de CCI France.

Je tiens donc à vous remercier toutes et tous... pour votre disponibilité face à cet enchaînement de réunions et la charge de travail que cela implique.

Je salue particulièrement ce matin le représentant de la Tutelle, Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires de la Corse, les représentants de la Collectivité de Corse, et en particulier le Président de l'ADEC, Cher Alex.

C'est aujourd'hui notre 2^{ème} anniversaire d'élus dans cette mandature... et je dois dire que le temps est passé très vite... signe de la vitalité et de la densité de nos travaux :

- 8 Assemblées Générales ;
- 16 Bureaux, 17 d'ailleurs... en comptant notre prochaine réunion de décembre ;
- La barre des 60 commissions règlementées et facultatives franchie ;
- L'organisation des Comités Consultatifs de Développement des aéroports animés par leurs Présidents ;
- Sans compter les nombreuses réunions de travail et participations aux multiples mandats de désignations extérieures...

Pour l'actualité et pour aujourd'hui... **c'est le calendrier budgétaire qui nous rassemble**, et une présentation détaillée va être organisée dans quelques instants. Je n'alourdirai pas la séance par des répétitions, mais je soulignerai simplement les points caractéristiques de la situation financière de l'établissement et ses principales évolutions :

Je ne m'attarderai pas nous plus sur le **Budget Rectificatif de l'année 2023**, d'autant que c'est le deuxième, qui vient confirmer que nos résultats de cette année seront meilleurs que prévu puisque :

- Le résultat d'exploitation budgété au 1^{er} Rectificatif à 3,6 M€ est réévalué à 4,6 M€ ;
- La capacité d'autofinancement prévue à 9,2 M€ sera finalement supérieure à 10 M€.

Cette trajectoire d'amélioration est d'ailleurs confirmée et amplifiée en 2024... et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement... avec :

- Le résultat d'exploitation, qui passe de 4,6 M€ à 7,6 M€ d'une année sur l'autre ;
- La capacité d'autofinancement, qui progresse de 10 M€ en 2023 à 11,6 M€ en 2024 ;
- Le fait que sur nos 29 secteurs budgétaires, 26 présentent des CAF positives ; Seuls 3 restent en dessous des seuils d'équilibre avec toutefois des solutions et des mesures correctives engagées pour chacun d'entre eux... et nous y reviendrons ;
- La dynamique d'investissements reste élevée avec près de 40 M€ budgétés et 17,5 M€ d'emprunts, 8,7 M€ de subventions d'investissements, et avec enfin 13,8 M€ d'autofinancement.

Parmi les trois secteurs qui demandent... qui exigent même... de poursuivre nos efforts et de réaliser nos projets de retour à l'équilibre, il faut citer en premier lieu le **Palais des Congrès d'Ajaccio** :

Toujours dans la même configuration : fortement éprouvé par la crise Covid et fragilisé par un retard important dans la mise à niveau de ses équipements, mettant à mal sa commercialisation...

Il y a urgence dorénavant à mettre en place le nouveau modèle économique, réaliser sa modernisation, compléter son registre d'activités... et pour cela, obtenir enfin le positionnement de la Collectivité de Corse sur l'Ecole de Tourisme dont le projet est prêt, et dont les partenariats pédagogiques sont dorénavant conclus.

L'Etat pour sa part s'est déjà prononcé favorablement et a décidé d'apporter sa part de financement.

Le secteur de la Formation : Lui aussi fortement éprouvé par la crise et par les mutations profondes des comportements... a entamé sa refonte dans le nouveau modèle que nous avons déjà défini.

Une meilleure présence commerciale dans le Sud, l'ouverture de nouvelles formations, la mutualisation des moyens, des plateaux et des offres de services avec la CMAR, l'alliance avec l'AFPA et le rapprochement avec les autres réseaux... et bien entendu la création de l'Ecole de Tourisme... sont des actions engagées et qui portent déjà leurs fruits.

Un retour à l'équilibre est raisonnablement programmé pour l'année 2025.

Enfin, **le secteur de l'assistance aux Entreprises et aux Territoires**, entièrement dépendant de la Ressource fiscale, qui sera probablement le plus difficile à stabiliser.

La trajectoire des ressources fiscales des CCI tracée de manière constante par les différents Gouvernements depuis 2012 a conduit comme prévu à une réduction de la TFC de la CCI de Corse de 60%.

Le coup est rude... nous en avons souvent parlé.

Vous avez dans la partie information de votre dossier, l'ensemble des données qui chiffrent la répartition de la TCCI pour 2024, telle qu'adoptée par CCI France le 24 octobre dernier.

Mais ce qui reste encore plus rude et pour le moins difficilement supportable, c'est que nous devons subir spécifiquement **en Corse**... et que je dois rappeler une fois encore tant elle impacte nos budgets examinés aujourd'hui... **une triple peine** :

- **La baisse nationale** d'abord, la plus importante... compensée ailleurs chez nos homologues au plan national par des suppressions d'emplois (1/3 en tout sur la décennie... des plans sociaux émergeant en réaction aux dernières annonces budgétaires de juillet, comme par exemple en Charente avec une trentaine de postes menacés...);
- **La baisse de la solidarité ensuite**, CCI France a décidé de réduire le mécanisme de soutien à la CCI de Corse qui bénéficiait de 800 K€ par an de dotation spécifique, car composée de deux CCI rurales... et qui dorénavant ne percevra plus que 400 K€... car l'Union Consulaire est passée par là... Comprenez qui pourra... alors que c'est le Gouvernement qui encourage ces mécanismes de mutualisation au plan national ;
- **La baisse, liée à la pesée économique, à contretemps au creux du printemps 2020 enfin**, totalement injuste et infondée, qui a conduit à réduire artificiellement notre poids relatif de près de 20% !

Cette pesée au creux de la vague va pourtant être utilisée tout au long des 5 ans de la mandature, sans être corrigée des « variations et phénomènes ponctuels »... et nous coûter une **perte de l'ordre de 200 K€ chaque année**.

Voilà... les comptes sont vite faits. Et évidemment ils sont mauvais.

Alors se réinventer et se mettre en recherche de financements complémentaires ou alternatifs... Oui, cela est nécessaire... Et la note d'information qui vous est présentée en annexe dans vos dossiers, listant les candidatures retenues de la CCI au titre du 1^{er} Appel à Projets du nouveau programme européen INTERREG Marittimo... témoigne de cet effort constant.

L'institution tient à son ADN et garde son cap. Celui de l'optimisation de ses ressources, du déploiement de ses moyens, même affaiblis... au service et en soutien à ses ressortissants, qui en ont besoin plus que jamais... tant ils sont écrasés par les difficultés, à la fois internationales et locales.

Et nous comptons poursuivre nos travaux :

- Qu'il s'agisse de nos dispositifs précieux d'aide directe, tel que le dernier encore en cours « *Chèques numériques* » ;
- Qu'il s'agisse de celui que nous mettons en œuvre afin d'aider les commerçants à traverser les fêtes de fin d'année ;
- J'évoquerai aussi le nouveau Fonds de Transformation des Buralistes... auquel nous permettons d'accéder facilement en proposant la gratuité de l'audit requis pour y prétendre ;
- Mais aussi l'organisation d'évènements... essentiels en termes d'accès à l'information, de valorisation des initiatives, d'encouragement et de soutien à la création d'entreprise... tels que le *Salon Impresa*, qui aura lieu le 7 décembre prochain au Palais de Congrès en partenariat avec l'ADEC ; ou encore notre désormais traditionnelle *Nuit de l'Orientalion*, à destination de nos jeunes ;
- L'engagement du processus très attendu des signatures des conventions-cadre de partenariat avec les EPCI pour la mise en œuvre d'actions concertées en application des orientations définies dans le cadre de la révision du SRDEIL..., avec une première convention conclue avec la Communauté d'Agglomération de Bastia... De nombreuses autres suivront dans les semaines qui viennent ;

- Et dans un autre registre, le récent conventionnement avec l'Université de Corse et rien de moins que le CNRS... en matière de recherche appliquée aux entreprises dans le domaine de l'Economie Climatique ;

- L'accompagnement de la CCI, c'est aussi prendre en compte les difficultés conjoncturelles du terrain... d'autant plus lorsqu'elles deviennent structurelles... et je pense notamment au fléau du paracommercialisme, qui phagocyte notre économie dans des proportions toujours plus inquiétantes... et qui a alimenté les colonnes de la presse à maintes reprises ces derniers mois.

Nous avons à ce sujet participé le 17 novembre, avec nos partenaires de l'UMIH notamment, à la réunion de concertation de la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale, pour débattre au sujet des moyens de remédier aux déséquilibres du marché locatif.

- C'est également nous donner les moyens de nos ambitions pour poursuivre le développement de la Formation sur le territoire, en complément et en partenariat avec les acteurs du secteur.

Nous aurons d'ailleurs aujourd'hui à nous prononcer sur la création d'une Association de moyens à intervenir entre la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat et la CCI, qui se concrétisera par le groupe *Amparà Méditerranée* ; et je salue à ce titre la présence du 1^{er} Vice-Président de la CRMA, M. Antoine MARCAGGI, et son nouveau Directeur Régional M. Fabrice OLIVIERI.

La Formation et sa véritable propulsion au palier supérieur méritent que l'on y consacre un focus et que l'on décline les principales actions qui y participent :

- Tout d'abord, le toilettage de la convention avec le plateau international KEDGE Business School, et la révision complète de la grille des différentes aides à l'inscription apportée par la CCI aux étudiants ;
- La création de nouvelles sections d'Apprentissage, venant étoffer les propositions des deux campus d'Ajaccio et Bastia pour la prochaine rentrée ;
- Et évidemment, je le rappelle... le projet d'Ecole Tourisme-Evènementiel-Hospitalité au Palais des Congrès... qui connaît une accélération avec la finalisation des partenariats pédagogiques liant la CCI aux deux écoles hôtelières de Savignac et de d'Avignon et la confirmation du parrainage de la Principauté de Monaco...

Ces différents chapitres traduisent non seulement la bonne marche de la CCI de Corse, mais également la forte implication de nos équipes, services et directions... dont je tiens à saluer à nouveau les efforts et les résultats... dans tous nos secteurs d'activité.

Pour conclure, je voudrais faire un point d'étape important... crucial même... sur le dossier qui conditionne notre avenir : **La réforme spécifique consistant à transférer notre tutelle de l'Etat vers la Collectivité de Corse prévue par l'article 46 de la loi PACTE de 2019 !**

Après de longues années de travail, d'études et d'échanges, une réunion décisive, qui a acté la décision de conclure positivement ce cycle d'évaluation, est intervenue la semaine dernière entre le Ministre Bruno Le Maire et le Président Simeoni... dont la synthèse peut être tirée avec cette conclusion partagée entre le Ministre et le Président du Conseil Exécutif :

- Il est impensable que cette réforme ne se fasse pas ;
- Il n'y a pas de temps à perdre pour la finaliser.

Et c'est avec cette bonne nouvelle que j'en terminerai.

Avant-hier, une première réunion de travail entre nos équipes, celles de la Collectivité de Corse et du Ministère, est intervenue à Bercy... et a confirmé que la décision était arbitrée et actée... Reste à trouver les meilleures modalités et le bon calendrier pour la réussir.

Les discussions et les échanges tripartites, Etat - Collectivité de Corse - CCI... sont enfin engagés sur des bases claires, solides et au meilleur niveau. La machine est route Mesdames Messieurs ! Les bonnes volontés sont enfin à l'œuvre, ici comme à Paris, pour que le processus aboutisse...

Nous allons retrousser nos manches, une nouvelle fois, mais dans un esprit beaucoup plus serein désormais, afin d'y participer activement... à la place qui sera la nôtre... mais à la place qui fera que l'économie de la Corse soit respectée... soit reconnue...

Vous comprendrez que je ne peux conclure sans remercier publiquement le Ministre Bruno le Maire, dont la bienveillante attention aux dossiers Corses vient une nouvelle fois de s'illustrer... et le Président Simeoni, pour son engagement et sa persévérance.

Car c'est une page importante... une page déterminante qui vient de s'écrire... et je sais combien vous le mesurez.

Car la réussite de cette réforme, aussi inédite qu'audacieuse... constitue à n'en pas douter, un des enjeux majeurs de la pérennité et de l'équilibrage durable de notre institution. Un des meilleurs moyens de garantir sa place au cœur de l'économie insulaire... et plus encore... de la centralisation de l'économie, de nos ressortissants, des chefs d'entreprises, commerçants et artisans... dans l'avenir de la société corse toute entière.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.